



## TARIFS REPARATIONS

### DEPLACEMENTS

SAISON 2021 -2022

### Réparations :

Le Club d'Esgrime de Coubron n'a pas d'armurier bénévole. En conséquence, vous devez prendre en charge l'entretien de votre matériel, qu'il vous appartienne, ou qu'il soit la propriété du club et mis à votre disposition, prêté ou loué.

Deux possibilités se présentent :

- vous pouvez, soit effectuer les réparations de votre matériel. Cela n'est pas trop difficile et demande un minimum d'outillage et surtout patience et minutie. Afin de mettre le pied à l'étrier de ceux qui veulent prendre en charge l'entretien de leur matériel, une séance de diagnostic de pannes et de réparation pourra être organisée prochainement si le nombre de personnes intéressées est suffisant.
- 
- voici les tarifs des réparations que pratiquent les équipementiers :
  - o Collage complet (pièces comprises: fil + embase + pointe + ressort) : 20€
  - o Collage simple (fil compris) : 15€
  - o Montage d'une arme complète : 10€
  - o Réparation fil de corps : 5€
  - o Autres petites intervention : 5€

### Tarif de remplacement des lames cassées :

#### Lame normale :

Lame sèche (Fleuret, Sabre)	15 €uros (30 €)	charge du club = 15 €
Lame Fleuret électrique 0, 2, 5	25 €uros (valeur 45 à 55 € env)	charge du club = 20-30 €
Lame Epée électrique 0, 2, 5	35 €uros (valeur 55 à 65 € env)	charge du club = 20-30 €

#### Lame maraging :

Ces lames ne sont pas en stock au club. Elles doivent être choisies individuellement par chaque tireur en fonction de son goût (souplesse ou au contraire dureté de la lame). Participation financière du club sur facture pour la :

Lame maraging Fleuret	participation du club = 30 €	Prix d'une lame 85 € à 120 €
Lame maraging Epée	participation du club = 40 €	Prix d'une lame 108 € à 142 €

Pour l'échange, fournir avec le règlement, les morceaux de la lame cassée, avec tête de pointe.

En cas de trop grande quantité de lames cassées, le nombre de remplacement pourra être limité.

### Indemnités des déplacements en compétitions pour les tireurs :

Sur la zone (Paris, Créteil, Versailles) non indemnisé

A moins de 200 km Trajet non indemnisé ; Hébergement si nécessaire : 15 €uros

A plus de 200 km 100 €uros plafonné aux débours réels (trajet + hébergement) + 15 € par jour supplém.

Les Championnats de France sont remboursés à 100 %,

Trajet train ou avion sur la base du prix du billet SNCF en 2<sup>ème</sup> classe (lieu à plus de 200km)

Repas 15 €uros maximum par repas,